



## COMMUNIQUE DE PRESSE

*La Rochelle, le 15 janvier 2020*

### **Installation d'un Observatoire départemental de l' « agribashing »**

**La stigmatisation des activités agricoles, d'élevage et de vente de produits issus de ce secteur, communément appelée « agribashing », conduit à une multiplication des actes d'incivilité voire de violence envers les professionnels en lien avec l'agriculture.**

En réponse à cet enjeu, le Gouvernement a souhaité une mobilisation de l'ensemble des acteurs sur les territoires.

**A ce titre, Nicolas BASSELIER, préfet de la Charente-Maritime a installé un observatoire départemental de l' « agribashing », ce mardi 14 janvier 2020 en Préfecture.** Cette instance réunit la chambre d'agriculture, les organisations syndicales agricoles, le groupement de gendarmerie départementale, les services de police et la direction départementale des territoires et de la mer.

Cet échange a permis

- de déterminer des modalités de remontée d'information de l'ensemble des faits recensés par la profession vers les forces de l'ordre ;
- de communiquer sur le dispositif de prévention, reposant à l'échelon local d'une part sur des patrouilles de la Gendarmerie, et d'autre part sur les référents sûreté susceptibles d'apporter un appui en matière de sécurisation des exploitations.

Une prochaine réunion de l'Observatoire est programmée au mois de juin, afin de suivre l'évolution du phénomène dans le département.

#### **Contact presse**

Préfecture de la Charente-Maritime  
Service Départemental de la Communication Interministérielle  
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr  
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22  
Standard : 05.46.27.43.00 - [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

*L'État en Charente-Maritime*



Suivez l'actualité des services sur @prefet17



twitter